

Un indicateur de Progrès Qualitatif

Jean-Marie Harribey

Extrait de
« Développement soutenable et réduction du temps de travail »,
Thèse de doctorat, Université de Paris I-Sorbonne, 1996.

Repris dans
L'économie économe, Le développement soutenable par la réduction du temps de travail,
Paris, L'Harmattan, 1997, p. 266-272.

2.2. La mesure du progrès économiquement raisonnable

Nous proposons de ne considérer comme économiquement raisonnables strictement que les progrès des indicateurs économiques enregistrés *parallèlement* à ceux d'un indicateur d'ordre qualitatif, totalement disjoint des précédents, qu'il s'agit maintenant de définir.

Nous concevons une proposition simple d'*Indicateur de Progrès Qualitatif* en posant des principes de construction que des affinements ultérieurs permettraient de conforter. Nous en verrons ensuite une application et les limites inévitables qu'il comporte.

2.2.1. Construction d'un Indicateur de Progrès Qualitatif

Nous émettons les deux hypothèses suivantes :

- Il est impossible de mesurer à la fois par le même indicateur le progrès de la richesse économique et celui de la richesse qui n'est pas économique mais sociale.

- Il est possible de dissocier la mesure des deux formes de richesse à condition de reconnaître à la richesse sociale une spécificité intégrale dont l'appréciation, dans les deux sens de ce terme (estimation et amélioration), résulte du respect des principes de responsabilité, de solidarité et d'économie se traduisant par la préservation des conditions de vie, l'épanouissement individuel et collectif et le non gaspillage. Autrement dit, la richesse sociale pas plus que le bonheur national ne sont mesurables car on ne mesure pas la qualité des relations humaines, des relations sociales, la valeur de la pureté de l'eau ou de l'air, mais on peut mesurer les conditions matérielles qui rendent possible cette qualité ou, plus prosaïquement, qui ne l'interdisent pas.

Nous écartons donc d'emblée toute référence à tout *niveau* d'agrégat de production ou de revenu national parce qu'aucun n'est à même de rendre compte du respect du principe d'économie, au contraire toute croissance d'un agrégat de type PIB pourrait être le signe que ce principe est bafoué.

Nous retenons quatre indicateurs partiels composant notre indicateur IPQ synthétique. Chacun d'eux peut lui-même être un indicateur composite si l'information nécessaire est disponible ; il pourra être étoffé à l'avenir en conservant la même méthodologie : chaque indicateur partiel mesure sur une échelle de 0 à 1 le respect de l'un ou l'autre des trois principes rappelés ci-dessus.

2.2.1.1. Un indicateur culturel

Il est noté I_C et est égal à la moyenne pondérée du taux d'alphabétisation des adultes noté I_A et du taux de scolarisation de 6 à 23 ans noté I_{Sc} (nous retiendrons la pondération de l'IDH du PNUD : respectivement 2 et 1). Ces taux, nous l'avons vu, étant largement corrélés avec le développement économique, seront les seules concessions en référence à celui-ci ; si nous les choisissons de préférence à l'espérance de vie que l'IDH du PNUD intègre, c'est parce leur degré de potentialité universaliste nous paraît supérieur. Pour la même raison nous écartons tout indicateur relatif à la santé qui serait trop dépendant du niveau des dépenses de santé ou bien qui refléterait des manques ou des pathologies trop liés aux modes de vie particuliers.

D'où $I_C = 1/3 (2I_A + I_{Sc})$.

2.2.1.2. Un indicateur environnemental

Il est noté I_E : le choix pourrait porter sur la préservation de la qualité de l'air ou de l'eau, ou bien sur la préservation d'une ressource naturelle représentative ; pour des raisons de disponibilités statistiques, nous optons pour la moyenne arithmétique du taux de préservation des ressources en eau (c'est-à-dire du complément à 1 du taux de prélèvement annuel) noté I_U , et du coefficient de préservation vis-à-vis de l'effet de serre noté I_G [I_G étant le complément à 1 du coefficient d'émission de gaz à effet de serre lui-même égal au rapport des émissions annuelles par habitant dans le pays considéré et du maximum des émissions constaté dans le monde: $I_G = 1 - (\text{émissions par habitant}/\text{maximum des émissions par habitant})$].

D'où $I_E = 1/2 (I_U + I_G)$.

2.2.1.3. Un indicateur d'activité

Il est noté I_T et est égal à la moyenne arithmétique de la proportion de temps libre par rapport au temps disponible total (c'est-à-dire du complément à 1 du temps de vie éveillée passé à travailler) notée I_V , et de la part de la population active qui est occupée (c'est-à-dire du complément à 1 du taux de chômage) notée I_O .

D'où: $I_T = 1/2 (I_V + I_O)$.

2.2.1.4. Un indicateur de cohésion sociale

Il est noté I_S et est égal à la moyenne arithmétique du rapport entre la part du revenu national reçue par le quintile de la population le plus pauvre et celle reçue par le quintile plus riche noté I_R , et du rapport entre la part du patrimoine détenu par le quintile de la population le plus pauvre et la part détenue par le quintile plus riche noté I_P .

D'où: $I_S = 1/2 (I_R + I_P)$.

L'Indicateur de Progrès Qualitatif sera égal à la moyenne arithmétique des quatre indicateurs partiels :

$$\begin{aligned} \text{IPQ} &= \frac{1}{4} (I_C + I_E + I_T + I_S) \\ &= \frac{1}{4} \left[\frac{1}{3} (2I_A + I_{Sc}) + \frac{1}{2} (I_U + I_G) + \frac{1}{2} (I_V + I_O) + \frac{1}{2} (I_R + I_P) \right]. \end{aligned}$$

On remarquera que ne figure pas dans cet indicateur un indice de productivité parce que celui-ci étant le rapport de la production au travail ne peut comme nous le souhaitons éliminer sa référence à la croissance des quantités produites. L'IPQ conserve donc son caractère principalement qualitatif, étant entendu que l'évolution quantitative est suffisamment rendue par les divers agrégats habituels qu'utilisent les économistes.

2.2.2. Application : calcul de l'Indicateur de Progrès Qualitatif

Le tableau 8.1 indique les résultats auxquels nous parvenons en utilisant la méthodologie décrite ci-dessus. Nous avons calculé un indicateur de progrès qualitatif pour 22 pays. La liste est pour l'instant restreinte parce que les statistiques nécessaires permettant de déterminer tous les indicateurs partiels sont peu disponibles. Ainsi, la durée du travail est pratiquement inconnue pour beaucoup de pays du tiers-monde et n'aurait d'ailleurs pas la même signification que dans les pays industrialisés. Il en est de même pour les taux de chômage et pour les émissions de gaz à effet de serre. La concentration des revenus est par contre bien connue mais pas celle des patrimoines.

L'analyse des résultats auxquels nous parvenons permet de dégager deux enseignements.

- Comme nous avons construit notre indicateur de telle sorte qu'un pays qui respecterait totalement le principe d'économie dans les quatre domaines retenus aurait un indicateur égal à 1, la qualité du progrès atteint par les 22 pays est très modérée pour ne pas dire assez faible compte tenu de l'absence de l'indicateur de concentration des patrimoines qui aboutit à une surestimation de l'IPQ.

- Le classement des pays selon notre indicateur bouleverse complètement celui auquel nous sommes habitués avec le PIB par habitant ou l'IDH. Plusieurs pays industrialisés sont ainsi sanctionnés à cause des atteintes à l'environnement, du chômage élevé, ou des fortes inégalités : c'est le cas des Etats-Unis relégués en bas de l'échelle. Le bouleversement serait atténué si l'on avait isolé l'indicateur environnemental car il pénalise surtout les pays développés: ainsi en calculant un IPQ avec les seuls indicateurs de niveau d'éducation, d'activité et de cohésion sociale (colonnes 1, 7 et 10 du tableau 8.1), on aurait obtenu une hiérarchie (colonne 12 du tableau 8.1) rappelant celle donnée par les indicateurs habituels. L'absence de forte corrélation entre notre indicateur environnemental d'un côté et nos trois indicateurs sociaux de l'autre calculés pays par pays n'infirme pas à nos yeux l'idée que crise sociale et crise écologique sont liées parce que cette relation est une relation globale mondiale. Les particularités nationales peuvent préserver localement d'une forte atteinte à l'environnement (par exemple : l'abondance des ressources en eau), ou bien les positions dans les rapports de forces économiques peuvent permettre de reporter sur d'autres le chômage ou faire subir à d'autres de faibles revenus, sans que cela démente la thèse que les graves problèmes sociaux et environnementaux du monde soient dus au mode de développement.

Par ailleurs, nous devons nous garder d'une conclusion hâtive quant à la présence de certains pays en tête du classement de notre IPQ à cause du caractère limité des informations statistiques dont nous disposons encore. La seule véritable conclusion que nous pouvons tirer pour l'instant est que la preuve est faite que la hiérarchie établie habituellement à partir d'indicateurs de *niveaux de vie* est toute relative et ne reflète que les présupposés de leurs auteurs. A partir du moment où l'on postule que la croissance de la production et de la consommation de biens et services est synonyme d'amélioration du bien-être, il est normal d'aboutir à une hiérarchie des bien-être calquée sur la hiérarchie des PIB. Il faut dire que notre indicateur n'échappe pas à cette règle : nous postulons qu'il n'y a pas de voie unique pour le bien-être et qu'il peut s'exprimer par un tissu de relations sociales faites de cohésion et de solidarité et par un respect du milieu environnant autant, sinon davantage, que par un produit matériel abondant, et ainsi il est logique d'aboutir à un bouleversement des hiérarchies habituelles. De ce fait, notre indicateur n'est pas supérieur aux autres, il dit simplement autre chose et, comme eux, il ne peut dire que ce pour quoi il est fait.

2.2.3. Extension possible de l'Indicateur de Progrès Qualitatif

Lorsque les statistiques seront disponibles sur une période suffisamment longue, il sera possible de mettre en parallèle les évolutions des agrégats économiques et de l'IPQ pour que ce dernier puisse jouer son rôle de *facteur limitant* dans l'évaluation du bien-être.

Tel qu'il est conçu, notre IPQ pourra s'étendre en intégrant des données supplémentaires, lorsqu'elles seront disponibles. Nous indiquons ci-après des pistes possibles pour quelques uns des indicateurs partiels¹ :

- Indicateur environnemental : taux de déforestation et taux de reboisement pour diversifier les domaines dans lesquels l'environnement peut être endommagé (les pays qui déforestent ne sont pas ceux qui émettent beaucoup de gaz à effet de serre) ;

- Indicateur d'activité : taux de la population occupée dans des activités répondant aux normes éthiques retenues par la société ;

- Indicateur de cohésion sociale : taux d'emplois non précaires pour compenser l'effet trompeur du faible taux de chômage de certains pays qui connaissent par ailleurs de forts taux de précarité des nouveaux emplois créés (notamment aux Etats- Unis et en Grande Bretagne).

Les éléments qui seraient intégrés en plus de ceux figurant déjà dans l'IPQ devraient comme eux mesurer les conditions de respect des principes de responsabilité, solidarité et économie en considérant qu'en cas de recul ou de stagnation de l'IPQ, les progressions du PIB et du PIB par tête n'auraient pas d'autre valeur que monétaire.

¹. Des propositions convergentes se trouvent dans Bartoli [1996], *L'économie, service de la vie, Crise du capitalisme, Une politique de civilisation*, Grenoble, PUG.

Tableau 8.1 : Indicateur de Progrès Qualitatif

Pays	1 Indic. de niv. d'éduc.	2 Indic. de pré- servation de l'eau	3 Indic. de pré- servation vis-à-vis de l'effet de serre	4 Indic. environ- nemental	5 Indic. de temps l libre	6 Indic. d'emploi	7 Indic. d'activité	8 Indic. d'égalité de revenus	9 Indic. d'égalité de patri- moines	10 Indic. de cohésion sociale	11 IPQ	12 IPQ hors environ- nement
Suède	0,92	0,984	0,657	0,8205	0,692	0,918	0,805	0,217		0,217	0,691	0,647
Norvège	0,95	0,995	0,555	0,775	0,702	0,940	0,821	0,169		0,169	0,679	0,647
Suisse	0,91	0,976	0,626	0,801	0,682	0,963	0,8225	0,116		0,116	0,662	0,616
Nouvelle Zélande	0,94	0,994	0,595	0,7945	0,678	0,905	0,7915	0,114		0,114	0,660	0,615
Japon	0,92	0,834	0,459	0,6465	0,655	0,975	0,815	0,233		0,233	0,654	0,656
Finlande	0,98	0,981	0,422	0,7015	0,703	0,823	0,763	0,167		0,167	0,653	0,637
Pays Bas	0,95	0,913	0,339	0,626	0,704	0,917	0,8105	0,222		0,222	0,652	0,661
Espagne	0,94	0,724	0,668	0,696	0,695	0,773	0,734	0,227		0,227	0,649	0,634
France (a)	0,95	0,809	0,603	0,706	0,698	0,883	0,7905	0,133	0,0058	0,0694	0,645	0,6245
Danemark	0,94	0,908	0,272	0,590	0,710	0,876	0,793	0,141		0,141	0,616	0,625
Italie	0,88	0,663	0,563	0,613	0,698	0,885	0,7915	0,167		0,167	0,613	0,613
Australie	0,92	0,957	0,171	0,564	0,699	0,892	0,7955	0,104		0,104	0,596	0,6065
Etats-Unis	0,98	0,811	0,000	0,4055	0,674	0,933	0,8035	0,112		0,112	0,575	0,632
Belgique	0,94	0,278	0,342	0,310	0,703	0,904	0,8035	0,219		0,219	0,568	0,654
Algérie	0,60	0,797	0,444	0,6205	0,657	0,762	0,7095	0,148		0,148	0,520	0,486
Venezuela (b)	0,84	0,997	0,885	0,941	0,650	0,936	0,793	0,097		0,097	0,668	0,577
Costa Rica (b)	0,85	0,986	0,885	0,9355	0,615	0,959	0,787	0,079		0,079	0,663	0,572
Bolivie (b)	0,76	0,996	0,885	0,9405	0,656	0,946	0,801	0,116		0,116	0,654	0,559
Colombie (b)	0,83	0,995	0,885	0,940	0,625	0,909	0,767	0,0645		0,0645	0,650	0,554
Pérou (b)	0,84	0,847	0,885	0,866	0,643	0,906	0,7745	0,0953		0,0953	0,644	0,570
Mexique (b)	0,81	0,783	0,885	0,834	0,660	0,976	0,818	0,0733		0,0733	0,634	0,567
Honduras (b)	0,67	0,979	0,885	0,932	0,638	0,969	0,8035	0,0425		0,0425	0,612	0,505

a. Nous ne disposons de la répartition par quintiles des patrimoines que pour la France. Aussi nous n'intégrons pas pour l'instant dans le calcul de l'IPQ cet indicateur. Mais si nous l'avions fait, cela aurait considérablement affaibli la valeur de l'indicateur de cohésion sociale et par suite celle de l'IPQ. Ainsi, pour la France, on estimait en 1986 que le quintile le plus pauvre détenait 0,4% du patrimoine et le quintile le plus riche 68,9% [*Alternatives économiques*, 1992, « Les chiffres de l'économie », H. S., n° 14, p. 20], ce qui donne un rapport de 0,0058 dont la moyenne avec le rapport symétrique concernant la répartition des revenus (0,133) donne 0,0694. L'IPQ serait alors de 0,629 au lieu de 0,645 comme dans le tableau. Les données fournies par l'INSEE en 1996 pour la période 1991-1992 sont pratiquement identiques [Guillaumat-Taillet, Malopot, Paquel, dans INSSE, 1996, p. 354-362].

b. Les émissions de gaz à effet de serre par chaque pays d'Amérique latine ne sont pas détaillées dans les documents statistiques disponibles. Seules sont disponibles les émissions globales pour tout le continent. Nous appliquons donc une moyenne qui vraisemblablement surestime les émissions pour tous les pays présents dans le tableau sauf pour le Venezuela et le Mexique. Nous séparons de ce fait dans le tableau les pays pour lesquels nous disposons de la quantité de gaz à effet de serre émis de ceux pour lesquels nous ne disposons que d'une moyenne continentale.

La 1^o colonne est tirée du PNUD [1995, p. 175-177].

La 2^o colonne est calculée par nous à partir du pourcentage de la consommation annuelle domestique, agricole et industrielle d'eau d'un pays (comprenant la consommation d'eau non renouvelable provenant des nappes aquifères) sur la période 1970-1994 par rapport à ses ressources en eau renouvelables. Ces pourcentages pour chaque pays sont fournis par la Banque Mondiale [1995-b, p. 26-27].

La 3^o colonne est calculée par nous à partir du volume des émissions de gaz à effet de serre en 1990 rapporté à la population de chaque pays cette même année. Ces volumes sont donnés par OCDE [1993, p. 35, tableau 2.3]. Nous utilisons les populations fournies par la Banque mondiale [1992, p. 212-213, tableau 1].

La 4^o colonne est la moyenne des colonnes 2 et 3.

La 5^o colonne est calculée par nous à partir des durées de travail normales en vigueur dans les industries manufacturières en 1993 fournies par le B.I.T. [1995, p. 128-129, Annexe statistique, tableau VI].

La 6^o colonne est calculée par nous à partir des taux de chômage en 1993 fournis par l'O.I.T. [1995, p. 126-127, Annexe statistique, tableau V] et par le PNUD [1995, p. 222].

La 7^o colonne est la moyenne des colonnes 5 et 6.

La 8^o colonne est calculée par nous à partir des données fournies par la Banque mondiale [1995-a, p. 240-241, tableau 30] et par le PNUD [1995, p. 198-199 et 223].

Les données nécessaires pour la 9^o colonne ne sont pas disponibles.

La 10^o colonne reprend la 8^o puisque la 9^o est vierge.

La 11^o colonne est la moyenne des colonnes 1, 4, 7 et 10 (sauf pour la France). Les nombres en gras des colonnes 1, 4, 7 et 10 sont les indicateurs partiels servant à calculer l'IPQ.

La 12^o colonne est la moyenne des colonnes 1,7 et 10 (sauf pour la France).